

Le monnayage de la seigneurie de Franquemont

Autor(en): **Accard, Gilles / Kunzmann, Ruedi**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica**

Band (Jahr): **93 (2014)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-515036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE MONNAYAGE DE LA SEIGNEURIE DE FRANQUEMONT

PLANCHES 16–18

L'histoire mouvementée de la seigneurie de Franquemont est bien connue et a fait l'objet de nombreuses publications, mais les monnaies qui y furent frappées vers le milieu du XVI^e siècle le sont beaucoup moins. Cet article est surtout axé sur la description des monnaies répertoriées à ce jour, avec l'apport de nouveaux exemplaires issus de collections publiques et privées.

Arnold Robert a très bien traité la partie historique dans son remarquable travail sur la seigneurie de Franquemont¹ aussi nous limiterons-nous à en reprendre les grandes lignes.

I Histoire de la seigneurie de Franquemont

Thierry III de Montfaucon, comte de Montbéliard (1228–1285) acquit en 1247 avec le prieuré de Lanthenans, le village de Goumois avec quelques dépendances. Ses successeurs donnèrent en 1304 à Gauthier II de Montfaucon, premier seigneur de Franquemont (1304–1309), le reste des terres situées sur la rive droite du Doubs. Ce dernier y fit ériger un château en 1305 sur un promontoire rocheux dominant le vallon. En 1318, et après la mort de Jean, fils de ce seigneur, les comtes de Neuchâtel héritèrent des droits sur la seigneurie, mais en 1380, la comtesse Isabelle de Neuchâtel ayant renoncé à ses droits de suzeraineté, la seigneurie revint aux mains des comtes de Montbéliard. Par sa situation géographique d'importance stratégique, Franquemont connut les affres de la guerre de Bourgogne. En 1474, contre la volonté de Claude, seigneur de Franquemont, le château fut occupé par une garnison de soldats de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne (1467–1477). A l'issue de trois jours de siège, il fut repris par les troupes confédérées suisses alliées de l'évêque de Bâle Jean V de Venningen (1458–1478) et c'est par droit de conquête que l'évêque récupéra la seigneurie, droit qui fut confirmé en 1478 par l'archiduc d'Autriche, Maximilien. En 1481 et après moult tentatives infructueuses pour garder son fief, le comte Henri II de Montbéliard se résout à abandonner tous ses droits et prétentions sur la seigneurie contre la somme de 200 florins. La même année grâce aux interventions des Confédérés, l'évêque de Bâle Gaspar Ze Rhein (1479–1502) consentit à reprendre Claude de Franquemont comme vassal et lui

¹ ROBERT 1904 et ROBERT 1905.

redonna son fief. Claude meurt en 1519 sans enfants et la seigneurie redevint terre de l'évêché de Bâle. En 1532, le fief est accordé à l'écuyer et seigneur Gyrard d'Aroz qui le vendra en 1537 à Nicolas de Gilley (1537–1563), ancien ambassadeur de Charles Quint, qui l'érigea en baronnie une année plus tard. En 1563, son fils Jean le Jeune en hérite.

Durant les guerres de religions, Franquemont eut à affronter quelques tourments dus au fait, notamment, que les Français désiraient s'en emparer. La vraie menace venait cependant du comte Frédéric de Wurtemberg-Montbéliard (1568–1608) qui attendait l'occasion de reprendre ce fief. En 1595, profitant de l'endettement de la famille de Gilley, il se rendit acquéreur de la baronnie par ruse à l'insu de l'évêque de Bâle pour le prix de 42'000 écus d'or. Il refusa de reconnaître les droits de l'évêque et l'interminable procès qui s'ouvrit alors trouva son aboutissement en 1658, lorsque Léopold-Frédéric de Wurtemberg-Montbéliard (1624–1662) reconnut la souveraineté de l'évêque de Bâle sur le domaine de Franquemont tout en demeurant le seigneur foncier et haut justicier. De nombreux démêlés s'ensuivirent entre l'évêque et son vassal. Pendant la guerre de Trente ans, la seigneurie de Franquemont ne fut pas épargnée, en 1636, les troupes du duc Bernard de Saxe-Weimar la pillèrent et le toit du château fut brûlé – il fut réparé trois ans plus tard. En 1677, contre l'avis du prince de Montbéliard et des gens de Goumois, l'évêque fit détruire le château.

Jamais, les princes de Montbéliard bien que vassaux des évêques de Bâle n'ont pu implanter le culte luthérien à Franquemont et seule la messe y était reconnue.

En 1780, un traité passé à Versailles entre Louis XVI, roi de France, et Frédéric de Wangen, évêque de Bâle, définit le Doubs comme frontière entre le royaume de France et les terres de l'évêché de Bâle. A la Révolution française en 1792, l'évêché de Bâle fut annexé à la France puis le traité de Vienne l'attribua en 1815 à la Suisse (canton de Berne). Franquemont sera démembrée et le village de Goumois coupé en deux par le Doubs, rive gauche en France, rive droite en Suisse. Aux abords du village, aujourd'hui situé dans le canton du Jura (district des Franches-Montagnes), on peut encore voir les quelques ruines du château qui a contribué à façonner l'histoire de Franquemont.

Franquemont, à l'origine Franchmont ou Franchemont, vient d'ailleurs de Franche-Montagne (Freiberg en allemand), nom donné jadis à cette contrée jurassienne située sur les deux rives du Doubs. Aujourd'hui cette appellation est toujours utilisée pour la chaîne de montagnes située sur la rive droite de cette rivière, en Suisse.

II Nicolas de Gilley

La seigneurie de Gilley, originaire du comté de Bourgogne, faisait partie du baillage d'Ornans et relevait des seigneurs de Montfaucon. Fils de Guillaume VI, Nicolas de Gilley était chevalier, seigneur de Marnoz, d'Aigle-Pierre, de Bermont, de Crillat, de Mouchard, de Villers-Farley et chevalier de la Toison d'Or, gentilhomme à la cour de Charles-Quint, et dont il était l'ambassadeur en Suisse (1537–1542) et en Savoie.

133

Le 14 avril 1537, il rachète à Gyrard d'Aroz la seigneurie de Franquemont, sauf les droits de l'évêque de Bâle, pour 900 écus d'or. L'année suivante, le 28 mars 1538, Nicolas se trouvant à Lucerne chargea son parent, Mercurin de Jaillon, de prêter en son nom l'hommage de vassalité à l'évêque de Bâle, Philippe de Gundelsheim (1527–1553), qui ratifia la vente le 13 avril et en donna l'investiture le jour suivant (*fig. 1*). Le 12 novembre, l'empereur Charles Quint érigea en sa faveur la seigneurie de Franquemont en baronnie d'empire «pour lui et sa postérité mâle et femelle».

Dès lors, après avoir pris possession de son fief, Nicolas de Gilley, décida de battre monnaie à son nom et à ses armes (*fig. 2a–c*). La contestation de ce droit par l'évêque de Bâle lui fit répondre qu'il le tenait de l'empereur Charles Quint, et que l'exercice de ce droit, loin de porter préjudice à l'évêque, tournait à l'avantage de son fief, dont il augmentait l'importance. Il fit aussi admettre à ses nouveaux sujets que dès lors, les appels de justice se feraient devant lui et non plus à la cour de l'évêque de Bâle. En 1554, l'évêque Melchior de Lichtenfels (1554–1575), moins laxiste que son prédécesseur, revendiqua ses droits et refusa de réitérer l'investiture de son fief à Nicolas de Gilley, ce qui entraîna d'interminables contestations. En 1560, Nicolas de Gilley prit le titre de maître d'hôtel de la reine douairière de France et séjourna en Espagne. Il mourut en 1563, et de ses trois fils, Jean l'Aîné, Jean le Jeune et Claude, c'est Jean le Jeune qui hérita de Franquemont avec tous ses droits et dépendances.



a



b



c

fig. 2 Armes de la famille *de Gilley*, d'argent à un chêne fruité et arraché de sinople:

a) sceau sur un acte de 1538 (Archives de l'ancien évêché de Bâle, Porrentruy);

b) demi-carolus de 1553; c) sceau sur un acte de 1558 (Archives de l'ancien évêché de Bâle, Porrentruy)

III Les monnaies

Nicolas de Gilley aurait-il réellement frappé monnaie juste après avoir pris possession de son fief en 1538, ou avait-il seulement fait part de cette intention? Quoi qu'il en soit aucune monnaie antérieure à 1553, date à laquelle les premiers décriés concernant ces monnaies apparurent, ne nous est parvenue à ce jour. Les dates d'émission des monnaies retrouvées se situent de 1553 à 1555 – probablement 1556 pour le thaler. Les monnaies de Franquemont sont toutes des imitations serviles de monnaies de contrées voisines, et pratiquement toutes sont en billon de mauvais aloi; toutefois certains exemplaires de demi-carolus ainsi que le sol de 1555 se situent au standard des originaux. Quant à la qualité de la gravure, elle n'a rien à envier à celle des monnaies qu'elles imitent. On ne sait si Nicolas de Gilley fit battre monnaie dans son château ou dans un autre atelier. A l'instar de celles de Vauvillers, les monnaies de Franquemont ont été très souvent décriées, comme le prouve quelques décriés – la liste n'est pas exhaustive – du parlement de Dole et du roi de France. Le 17 mars 1553, le parlement de Dole interdit le cours de ces monnaies au nom de Charles Quint, en donnant l'ordre précis au seigneur et à ses officiers de ne plus battre monnaie jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné, à peine de cinq cents marcs d'argent.

- Le 20 décembre 1553, nouvelle interdiction.
- Le 18 juillet 1554, nouvelle interdiction pour ces monnaies ainsi que celles de Vauvillers et de Montjoie. Il fut défendu, sous peine de mille marcs d'argent d'amende, au seigneur de Franquemont, à son fils et à ses serviteurs, de faire battre monnaie directement ou indirectement jusqu'à ce qu'autrement en fût ordonné.
- Le 13 août 1554, on promit le tiers des amendes et confiscations aux délateurs pour faciliter la répression du cours de ces monnaies au comté.

Ces monnaies n'eurent pas plus de succès dans le royaume de France.

- Le 19 août 1553, Henri II décria les monnaies de Franquemont et de Vauvillers.
- Le 11 décembre 1554, nouvel édit de décri par Henri II.
- Le 5 septembre 1555, autre ordonnance d'Henri II, publiée le 5 octobre suivant.
- Le 31 octobre 1556, seconde publication de la précédente.

Autour du chêne

D'une grande valeur symbolique, le chêne a toujours représenté en Europe la puissance, la solidité, la pérennité, mais également la justice. Ces valeurs convenaient parfaitement à une famille aux ambitions reconnues telle que celle des De Gilley et Nicolas s'en est judicieusement et abondamment servi dans l'iconographie de ses monnaies. Le chêne est décliné sous différentes formes, fidèle aux armes, le cas échéant étiré en hauteur, en largeur ou en couronne, et parfaitement intégré selon le type de monnaie imitée (*fig. 3*). L'omniprésence de cet attribut de justice n'était sans doute pas faite pour améliorer les différends entre l'évêque de Bâle et son vassal Nicolas de Gilley quant au droit de rendre justice sur les terres de Franquemont!



fig. 3 Détail des différentes représentations du chêne sur les monnaies de Nicolas de Gilley

Le globe impérial

Les demi-carolus, la plupart des liards à l’F et les sols présentent un globe impérial surmonté d’une boule en début ou en fin de légende (fig. 4). Nul doute qu’avec ce symbole, Nicolas de Gilley revendiquait son appartenance au Saint-Empire.



fig. 4 Détail du globe impérial

Le portrait

Sur un demi-carolus aux motifs des champs remarquablement préservés, on peut voir le portrait détaillé de Nicolas de Gilley (fig. 5). Le profil du baron, aux traits grossiers et presque caricaturaux dégagé, avec ses sourcils froncés, un caractère sévère et affirmé. Barbe hirsute et oreille pointue sont associées à une tête ceinte d’une couronne végétale formée de feuilles de chêne et de glands. Ces caractéristiques nous font penser à une divinité champêtre, satyre ou faune, des mythologies grecques ou romaines. Ce portrait était-il figuratif ou quelque peu interprété? Nous ne le saurons sans doute jamais, car, à notre connaissance, il n’existe ni gravure ni peinture représentant Nicolas de Gilley. Concernant le thaler, sa représentation sur bloc gravé sur bois ne nous semble pas suffisamment précise et fiable pour se faire une idée exacte du portrait figurant sur la monnaie originale.



fig. 5 Portrait de Nicolas de Gilley

Les légendes

Les monnaies de Franquemont portent deux types différents de légendes d'avers et trois de revers. L'avers des demi-carolus (FR.1), liard (FR.2 et FR.3), sol (FR.5) et thaler (FR.6) arbore la légende N GILLEI B (BAR ou BARO) NVMISMA (NOM) – monnaie du baron Nicolas de Gilley –, le revers des demi-carolus, liard et sol la légende NIL VLTRA ARAS – rien au-dessus des autels – alors qu'on lit sur celui du thaler MEMINISSE IVVABIT – se souvenir réjouira. Quant au liard imitant le vierer de Soleure (FR.4), il présente naturellement une légende en allemand à l'avers, H VON GILL FREY (FREIHERR) – Monsieur le baron de Gilley – H pour Herr², et au revers, DEM HYMEL LOB – louange au ciel.

Descriptif des monnaies

Hormis le thaler (FR.6; échelle 1:1), toutes les monnaies de Franquemont sont illustrées à l'échelle 2:1 dans le texte, 1:1 dans les planches

Type FR.1 Demi-carolus ou blanc

Références: PLANTET – JEANNET 157 pl. XIII, fig. 1; POEY D'AVANT 5428, pl. CXXIV, n° 9; ROBERT 1904, p. 19.

Cette monnaie imite simultanément deux demi-carolus ou blancs frappés au nom de Charles Quint (1530–1556) à Besançon, ville libre du Saint-Empire, et à Dole dans le comté de Bourgogne alors sous administration impériale. En 1858, Poey d'Avant a fait une erreur de lecture en datant de 1555 l'exemplaire actuellement conservé au musée des Beaux-Arts de Lyon, erreur reprise successivement par d'autres auteurs y compris Arnold Robert. Sur les neuf exemplaires répertoriés et examinés, tous sont au millésime 1553. C'est à ce jour la seule monnaie de Franquemont retrouvée en nature représentant Nicolas de Gilley.

² D'autres y voient le H de Heller pour liard du baron de Gilley, cf. André 1873, pp. 389–391.

Il existe d'autres imitations de ces demi-carolus, datées 1552 (un exemplaire connu à ce jour) et 1553 frappées sous Nicolas II du Châtelet (1534–1562) pour la seigneurie de Vauvillers et une autre plus tardive et non datée frappée sous Guglielmo Gonzaga (1566–1587) à Casale dans le Piémont, cette dernière ciblant plus particulièrement les demi-carolus frappés sous Philippe II pour le comté de Bourgogne.

Nombre de coins répertoriés pour ce demi-carolus: 2 avers et 2 revers.

Monnaies imitées: demi-carolus de Besançon et de Dole.

Références du demi-carolus de Besançon: PLANTET – JEANNET 95 var., pl. VII, fig. 15; POEY D'AVANT 5392 var., pl. CXXII, n° 20; CARVALHO – CLAIRAND – KIND, p. 137, M16/1553.

Références du demi-carolus de Dole: PLANTET – JEANNET 55 var., pl. IV, fig. 13; POEY D'AVANT 5278 var., pl. CXX, n° 3.



Besançon



Dole

Demi-carobus

FR.1-a

Avers: ✚ N : GILLEI : B : NVMISMA; buste de Nicolas de Gilley, à gauche, tête couronnée de feuilles de chêne.

Revers: ⚔ NIL : – VLTRA – ARAS : – 1553 : ; croix pattée coupant la légende, portant en cœur les armes de Gilley dans un écu.

Billon

Références:

FR.1-a-1. Collection particulière; collection Testenoire-Lafayette; ROBERT 1904, p. 39 (cet exemplaire reproduit); 0,78 g; Neuer HMZ-Katalog 2, p. 81, n° 2–157a.

FR.1-a-2. Cabinet des Médailles, Paris, collection MAXE-WERLY 298; 1,00 g.

FR.1-a-3. Cabinet des Médailles, Paris, E1610; 0,95 g.

FR.1-a-4. Collection particulière; 0,87 g.



FR.1-b

Avers: ✚ N : GILLEI : B : NVMISMA; buste de Nicolas de Gilley, à gauche, tête couronnée de feuilles de chêne.

Revers: Comme FR.1-a

Billon

Références:

FR.1-b-1. Bibliothèque Municipale, Dijon, CAT. GUENEAU D'AUMONT, n° 88; 0,52 g.

FR.1-b-2. Musée des Beaux-Arts, Lyon, collection Morin-Pons, n° 1834; 0,56 g.

FR.1-b-3. Collection particulière; 0,54 g (monnaie ébréchée).

FR.1-b-4. Musée national suisse, Zurich, n° M10790; 0,59 g.



FR.1-c

Avers: Comme FR.1-b

Revers: ☉ NIL ☉ – VLTRA – ARAS ☉ – ☉ 1553 ☉; croix pattée coupant la légende, portant en cœur les armes de Gilley dans un écu.

Billon

Référence:

FR.1-c-1. Collection particulière; 0,79 g.



Type FR.2 Liard

Références: PLANTET – JEANNET 158, pl. XIII, fig. 2; POEY D'AVANT 5429, pl. CXXIV, n° 10; ROBERT 1904, pp. 19–20.

Imitation du liard frappé pour le comté de Bourgogne à Dole au nom de Charles Quint. Avec le demi-carolus, le liard du comté de Bourgogne compte des frappes importantes et son imitation devait se fondre aisément dans ces productions locales. Nous émettrons des réserves quant au millésime 1557 cité par Plantet et Jeannez en 1855, qui semble être une erreur de lecture ou une coquille reprise successivement par les autres auteurs.

Nombre de coins répertoriés pour ce liard: 2 avers et 1 revers.

Monnaie imitée: liard de Dole

Références du liard de Dole: PLANTET – JEANNET 56, pl. IV, fig. 14 POEY D'AVANT 5279, pl. CXX, n° 4.



FR.2-a

Avers: ° N ° GILLEI ° BAR ° NOM ° ; écu aux armes de Gilley, surmonté d'une couronne formée d'entrelacs avec feuilles de chêne et glands.

Revers: † ° NIL ° VLTRA ° ARAS ° 1553; croix à pointe, vidée.

Billon

Références:

FR.2-a-1. Collection particulière; 0,66 g.

FR.2-a-2. Musée des Beaux-Arts, Dole, fragment.



FR.2-b

Avers: G (---) ° B (---) S (---) N ? L'usure de la pièce ne facilite pas la lecture mais les quelques lettres lisibles nous montrent une légende différente de FR.2-a, peut-être GILLEI ° B ° NVMISMA ° N

Revers: Comme FR.2-a

Billon

Référence:

FR.2-b-1. Musée Jurassien d'Art et d'Histoire, Délémont, MJ.1984.53; 0,44 g.



Type FR.3 Liard à l'F

Références: PLANTET – JEANNET, pl. XIII, fig. 3; POEY D'AVANT 5430, pl. CXXIV, n° 11; ROBERT 1904, p. 20.

Ce n'est pas un hasard si ce type monétaire imité des liards à l'F (ou à la croisette) de François I^{er} et de Henri II est à ce jour celui retrouvé en plus grand nombre dans la série des monnaies de Franquemont parvenue jusqu'à

nous. Cette imitation abondamment frappée était censée se fondre dans les énormes productions royales françaises ayant cours sur une aire géographique importante. Ce liard présente sur son avers un grand F couronné – on peut aussi y voir l'initiale de Franquemont – et sur son revers une croix, déclinée en trois types différents. Le seul millésime connu à ce jour est 1553. Des positionnements imprécis, voire fantaisistes, d'annelets ou de points secrets confèrent un aspect officiel et authentique à cette imitation. C'est aussi la seule monnaie de Franquemont qui ne présente pas les armes de Gilley.

Il existe aussi de nombreuses imitations transalpines du Piémont et de Lombardie.

Nombre de coins répertoriés pour ce type: 6 avers et 6 revers.

Monnaies imitées: liard à l'F de François I^{er} et de Henri II.

Références du liard à l'F de François I^{er}: CIANI 1926, p. 248, n° 1181; LAFAURIE 1956, p. 49, n° 790; DUPLESSY, p. 59, n° 930.

Références du liard à l'F de Henri II: CIANI 1926, p. 283, n° 1313B; LAFAURIE 1956, p. 70, n° 840; DUPLESSY 1989, pp. 85–86, n° 1002.



François I^{er}



Henri II

FR.3-a

Avers: ☉ : N : GILLEI : B : NVMISMA : ; grand F couronné, anneau sous le I de NVMISMA ou légèrement décalé sous le 2^e jambage du premier M.

Revers: ✚ : NIL : VLTRA : ARAS : 1553; croix alésée.

Billon

Références:

FR.3-a-1. Musée des Beaux-Arts, Lyon, collection Morin-Pons n° 1835; 0,62 g;

FR.3-a-2. Collection particulière, Vente CGB n° 48, lot 492; 0,62 g.

FR.3-a-3. Cabinet des Médailles, Paris, E1601; 0,59 g.



FR.3-b

Avers: Comme FR.3-a

Revers: ✚ : NIL : VLTRA : ARAS : 1553; croix alésée chargée d'un besant, sans point ni anneau dans le champ.

Billon

Référence:

FR.3-b-1. Collection particulière; 0,50 g.



FR.3-c

Avers: Comme FR.3-a

Revers: (?) : NIL : VLTRA : ARAS : 1553 : ; croix alésée chargée d'un besant, surmontée d'un point à 12h.

Billon

Référence:

FR.3-c-1. Cabinet des Médailles, Paris, R1124; 0,60 g; NEUER HMZ-KATALOG 2, p. 82, n° 2-159a.



FR.3-d

Avers: ☶ : N : GILLEI : B : NVMISMA : ; grand F couronné, sans point ni annelet.

Revers: + : NIL : VLTRA : ARAS • 1553 • ; croix alésée, sans point ni annelet.

Billon

Référence:

FR.3-d-1. Musée National suisse, Zurich, n° M10791; 0,53 g.



FR.3-e

Avers: Comme FR.3-a

Revers: ☩ : NIL : VLTRA : ARAS : 1553 : ; croix alésée vidée.

Billon

Référence:

FR.3-e-1. MÜNZEN & MÉDAILLEN AG, Bâle, Vente XVII, 1957, lot 47; poids inconnu; localisation actuelle inconnue.



FR.3-f

Avers: ☩ : N : GILLEI : BAR : NOM : ; grand F couronné, point dans le champ sous le R de BAR.

Revers: ☩ : NIL : VLTRA : ARAS : 1553 : ; croix ancrée vidée chargée d'un besant, point à 6h.

Billon

Références:

FR.3-f-1. AUCTIONES AG, Bâle, Auktion 26, 1996, lot 2418; 0,78 g; SINCONA AG, Zurich, Auction 6, 2012, lot 2405; NEUER HMZ-KATALOG 2, p. 82, n° 2-159b.



FR.3-g

Avers: Comme FR.3-a

Revers: Comme FR.3-f

Billon

Référence:

FR.3-g-1. Bibliothèque Municipale, Dijon, CAT. GUENEAU D'AUMONT, n° 89; 0,53 g.



Type FR.4 Liard (imitation de vierer)

Références: PLANTET ET JEANNEZ 160, pl. XIII, fig. 4 et var.; POEY D'AVANT 5431 et 5432, pl. CXXIV, n° 12; ROBERT 1904, p. 19.

Ce liard est une imitation assez réussie d'un vierer de Soleure (Solothurn) en Suisse. Il présente la particularité de posséder des légendes en allemand.

Nombre de coins répertoriés pour ce type: 3 avers et 3 revers.

Monnaie imitée: vierer de Soleure.

Références du vierer de Soleure: SIMMEN, Solothurn, p. 57, n° 28d; NEUER HMZ-KATALOG 2, pp. 396–397, n° 2–829d.



FR.4-a

Avers: : H : VON : GILL : FREY • ; écu échancré, coupé, portant en chef les armes de Gilley, surmonté d'un aigle et accosté de 2 annelets.

Revers: DEM : HYMEL : LOB : 1554 ; croix fourchée.

Billon

Références:

FR.4-a-1. PLANTET – JEANNEZ 160, pl. XIII, fig. 4 (exemplaire collection Morin); ROBERT 1904, p. 20; Cabinet des Médailles, Paris, collection Maxe-Werly 299; 0,76 g; NEUER HMZ-KATALOG 2, p. 82, n° 2-159c.

FR.4-a-2. Collection Testenoire-Lafayette, ROBERT 1904, p. 39 (cet exemplaire reproduit), poids inconnu; localisation actuelle inconnue.

FR.4-a-3. Collection particulière; 0,40 g (corrodée).



FR.4-b

Avers: : H : VON : GILL : FREY : ; écu échancré, coupé, portant en chef les armes de Gilley, surmonté d'un aigle et accosté de 2 annelets.

Revers: DEM : HYMEL : LO : 155 (?) ; croix fourchée, la date est très probablement 1554.

Billon

Références:

FR.4-b-1. ANDRÉ 1873, pp. 389-391; poids inconnu; localisation actuelle inconnue.



FR.4-c

Avers: H [---] G : FREIHERR ; écu échancré, coupé, portant en chef les armes de Gilley, surmonté d'un aigle et accosté de 2 fleurs à 5 pétales.

Revers: [---] OMAT [---] 1554 ; croix fourchée.

Billon

Concernant la légende de cette monnaie mal frappée et usée, et après prise en mains, on soulignera que la lecture partielle du revers donnée par Plantet et Jeannez semble quelque peu interprétée; en conséquence, seules les parties clairement lisibles sont ici prises en compte. Par contre, il semblerait que la légende de l'avvers puisse être lue de cette façon: H: VON: G: FREIHERR, ce qui serait logique en regard de la légende du liard FR.4-a.

Références:

FR.4-c-1. Musée des Beaux-Arts, Lyon, collection Morin-Pons n° 1836; 0,63 g; NEUER HMZ-KATALOG 2, p. 82, n° 2-159d.



Type FR.5 Sol

Références: DRAUX-DHÉNIN 1977, pp. 51-52; NEUER HMZ-KATALOG 2, p. 82, n° 2-158a et 2-158b.

Ce sol imitant les sols de Genève n'a été décrit qu'en 1977 et il est sans aucun doute le type le plus spectaculaire retrouvé en nature et produit par la seigneurie de Franquemont. Les deux exemplaires retrouvés portent les dates de 1553 et 1555.

Ce sol complète la série, déjà importante, des imitations piémontaises et lombardes de cette monnaie genevoise.

Nombre de coins répertoriés pour ce type: 1 avers et 2 revers.

Monnaie imitée: sol de Genève.

Références du sol de Genève: DEMOLE 1892, p. 236, n° 203; NEUER HMZ-KATALOG 2, p. 161, n°s 2-303p et 2-303u.



FR.5a

Avers: N : GILLEI : NVMISMA ; sous un aigle bicéphale, écu parti: à dextre, à un chêne déraciné et à senestre, coupé, en chef de ... plain, en pointe, à trois étoiles à cinq rais posées en 2 et 1 (Ces dernières armes non identifiées se retrouvent sur le dessin du thaler).

Revers: ✚ [?:] ☉ : NIL : VLTRA : ARAS : 1553 ; croix fourchée, vidée.

Billon

Références:

FR.5-a-1. Collection particulière (DRAUX-DHÉNIN 1977, pp. 51-52); 1,50 g; NEUER HMZ-KATALOG 2, p. 82, n° 2-158a.



FR.5b

Avers: Comme FR.5-a

Revers: ✚ • NIL : VLTRA : ARAS : 1555 • ☉ • ; croix fourchée, vidée.

Billon

Référence:

FR.5-b-I. Collection particulière; 1,66 g; NEUER HMZ-KATALOG 2, p. 82, n° 2–158b



Type FR.6 Thaler

C'est en Pologne qu'ont été retrouvés des blocs gravés sur bois destinés à l'impression de thalers étrangers correspondant à une ordonnance du 14 juin 1567. L'entrée massive dans ce pays de ces grosses monnaies étrangères s'explique par le fait que la Pologne n'en produisait pas et que le besoin s'en faisait sentir. Parmi les 60 thalers d'ateliers différents reproduits se trouvait une pièce inédite qui a fait l'objet d'une parution en 1966 par Ryszard Kiersnowski³.

L'appartenance à Franquemont du thaler reproduit ne fait aucun doute. Comme le précise Colin Martin « Cette pièce a existé, puisque le graveur l'a eue en mains [...]. Jusqu'à ce jour on n'avait de cet atelier que du billon, aucune grosse monnaie. Le thaler reproduit dans le mandat polonais justifie une étude approfondie ».

L'avers de cette monnaie présente une légende typique des productions de l'atelier de Franquemont, la légende du revers MEMINISSE, quant à elle, est toute particulière et serait tirée de l'Enéide selon R. Kiersnowski « Forsan et haec olim meminisce iuveabit ». Cette monnaie est fortement inspirée des thalers allemands et particulièrement de ceux de Brandebourg-Franken (vers 1550).

Il existe aussi une imitation savoyarde de ce thaler frappée sous Emmanuel-Philibert et datée de 1556, ainsi qu'un demi-thaler aux mêmes caractéristiques frappé aussi en 1556 au nom de Nicolas II du Châtelet pour Vauvillers. Il est fort probable que l'émission du thaler de Franquemont soit contemporaine de ces deux dernières monnaies.

Et pour conclure, comme le dit si bien Colin Martin « L'émission de ce thaler de Franquemont n'a pas dû être bien importante, car aucun mandat ne le signale. Un exemplaire a échoué aux confins de l'Empire, en Pologne, où il fut évalué

³ Kiersnowski 1966.

et incorporé dans le mandat du 14 juin 1567. Puisse-t-il un jour s'en trouver un autre exemplaire pour lever le dernier doute qui pourrait subsister dans l'esprit du lecteur, sur la réalité de cette pièce inédite».

Monnaie imitée: thaler de Brandenburg-Franken.

Référence du thaler de Brandenburg-Franken: DAVENPORT 1979, n° 8969.



FR.6

Avers: (aigle bicéphale) N • GILLEI • BARO • NVMISMA • ; buste cuirassé de Nicolas de Gilley, le sceptre dans la main droite, la gauche sur la hanche⁴ – La lecture GILIEI donnée par C. Martin, basée sur le deuxième L mal venu à l'impression, n'est pas bonne.

Revers: (Aigle bicéphale) (Forme végétale) MEMINISSE – IVVABIT – (croissant); croix fleuronée, cantonnée de quatre écus portant en cœur les armes de Gilley – les armes figurant sur les quatre écus n'ont pas été identifiées à ce jour.

Référence:

FR.6-a-1. MARTIN 1967, pp. 26–28; NEUER HMZ-KATALOG 2, p. 81, n° 2–156a.



⁴ Martin 1967, p. 26.

Une monnaie réattribuée

C'est sur la base d'une monnaie en médiocre état de conservation que A. Morel-Fatio⁵ (*fig. 6a*) décrivit trop hâtivement un nouveau type pour Franquemont; il aura fallu attendre plus d'un siècle pour obtenir enfin, par Michel Dhénin, la restitution de cette monnaie à la seigneurie de Megen (Pays-Bas) et à Marie de Brimeu⁶. Cette monnaie, illustrée dans l'ouvrage de P.O. van der Chijs⁷ (*fig. 6b*), est donc définitivement rayée de la série des monnaies de Franquemont.



fig. 6 Monnaie faussement affectée à Franquemont par A. Morel-Fatio(a), réattribuée par M. Dhénin à la seigneurie de Megen (NL) et dessin de cette monnaie des Pays-Bas tiré de l'ouvrage de P. O. van der Chijs (b).

⁵ A. Morel-Fatio, Monnaie inédite de Gillei-Franquemont, RBN 4, 1863, 1, pp. 44–46, pl. IX, n° 21863.

⁶ Dhénin 1978, pp. 12–13.

⁷ P.O. van der Chijs, De munten der leenen van de voormalige hertogdommen Brabant en Limburg (Haarlem 1862).

En résumé⁸, les types de monnaies répertoriés à ce jour sont au nombre de 6 comptant 18 variantes, pour un total de 29 exemplaires, thaler compris. Le carolus de Franquemont cité par certains auteurs n'a, à ce jour, pas été retrouvé, mais a-t'il seulement existé? Aujourd'hui, les monnaies de Franquemont sont très rares et peu de collections publiques ou privées en possèdent.

Enfin et pour conclure, nous mentionnerons une curiosité, une matrice d'impression pour une planche d'impression des monnaies de Franquemont (*fig. 7*) et nous citerons aussi cette remarque peu banale de A. Morel-Fatio⁵ en 1863: «Je me bornerai à rappeler que l'endroit où se trouvait cet atelier monétaire, étant aujourd'hui sur le territoire de Berne, la Suisse peut avec justice revendiquer la série des monnaies de Franquemont».



fig. 7 Matrice d'impression pour la planche de monnaies de Franquemont destinée au livre de BEURET-FRANTZ 1914, p. 42 (collection particulière; dim.: 158 x 61 mm)

⁸ Nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cet article: Alexandre Accard, Anne-Francine Auberson, Thomas Bousch, Damien Bregnard, Martine Chauney-Bouillot, Arnaud Clairand, CGB, André Draux, Thierry Euvarard, Charles Froidevaux, Philippe Gode, Ursula Kampmann, Jean-Yves Kind, François Noirjean, Jürg Nussbaumer, Fabienne Pic, François Planet, Caroline Poulain, feu Michel Prieur, Jean-Claude Rebetez, Hortensia von Roten.

Bibliographie

- ANDRÉ 1873 E. ANDRÉ, (Lettre à R. Chalon), RBN, 1873, pp. 389–391.
- BARTHÉLÉMY 1843 A. BARTHÉLÉMY, Explication de quelques monnaies baronales, IV, Nicolas de Gilley, baron de Franquemont, RN, 1843, pp. 38–40.
- BEURET-FRANTZ 1914 J. BEURET-FRANTZ, Le vallon de Goumois et la seigneurie de Franquemont (Saignelégier 1914).
- CARVALHO – CLAIRAND – G. CARVALHO, A. CLAIRAND, J.-Y. KIND, L'atelier monétaire municipal de Besançon (1534–1676) (Paris 1999).
- KIND 1999 Catalogue descriptif du médaillier légué à la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or par M. Philibert Gueneau d'Aumont. Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, 10 (Dijon 1884), pp. 293–564.
- CAT. GUENEAU D'AUMONT 1884
- CIANI 1926 L. CIANI, Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI (Paris 1926).
- DAVENPORT 1979 J. S. DAVENPORT, German Talers 1500–1600 (Frankfurt a.Main 1979).
- DEMOLE 1892 E. DEMOLE, Histoire monétaire de Genève de 1535 à 1848, (Genève et Paris 1892).
- DHÉNIN 1978 M. DHÉNIN, Restitution à Megen (Pays-Bas) d'une monnaie jadis attribuée à Franquemont, GNS 109, 1978, pp. 12–13.
- DRAUX – DHÉNIN 1977 A. DRAUX, M. DHÉNIN, Une monnaie inédite de Franquemont (Jura), GNS 106, 1977, pp. 51–52.
- DUPLESSY 1989 J. DUPLESSY, Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987–1793), II (François I^{er} – Louis XVI) (Paris – Maastricht 1989).
- FILLON 1860 B. FILLON, Collection Jean Rousseau. Monnaies féodales françaises (Paris 1860), p. 100, n° 816 et p. 207, n° 33.
- GRAPPIN 1782 D. GRAPPIN, Recherches sur les anciennes monnoies du comté de Bourgogne (Paris 1782), pp. 75–76.
- KIERSNOWSKI 1966 R. KIERSNOWSKI, Nieznany Talar Burgundzki z XVI w., Wiadomosci Numizmatyczne, 1966, pp. 15–21.
- LAFaurie 1956 J. LAFaurie, Les monnaies des rois de France, II (François I^{er} à Henri IV) (Paris – Bâle 1956).
- MARTIN 1967 C. MARTIN, Un écu inédit de Franquemont (Jura), GNS 65, 1967, pp. 26–28.
- PLANTET – JEANNEZ 1855 L. PLANTET – JEANNEZ, Essai sur les monnaies du comté de Bourgogne (Lons-Le-Saunier 1855), pp. 245–251, n°s 157 à 160, pl. 13, n°s 1 à 4.
- POEY D'AVANT 1862 F. POEY D'AVANT, Monnaies féodales françaises III (Paris 1862), pp 147–149, n°s 5428–5432, pl. CXXIV, n°s 9–12.
- NEUER HMZ-KATALOG J. RICHTER – R. KUNZMANN, Neuer HMZ-Katalog, Band 2 (Regenstauff 2011), pp. 81–82.
- ROBERT 1904 A. ROBERT, La seigneurie de Franquemont (Londres 1904).

Nachdem Nicolas de Gilley im Jahr 1537 Franquemont für 900 Goldgulden gekauft hatte, wurde die kleine Baronie gemäss Dekret Karls V. am 12. November 1538 freie Reichsherrschaft. Damit erteilte der Kaiser dem Baron von Gilley gleichzeitig das Recht Münzen zu prägen. In den Jahren 1553–1555 wurden fünf verschiedene Nominale ausgeprägt, und alle sind Beischläge zu Scheidemünzen verschiedener benachbarter Münzherren. Ihr minderwertiger Gehalt wurde bereits nach kurzer Zeit bemängelt und der Umlauf dieser Gepräge verboten. Heute kennt man weltweit noch 29 Exemplare dieser Münzherrschaft, und dieser Aufsatz erfasst alle bekannten Typen, Varianten und Stempelkombinationen. Ein nur als Holzschnitt bekannter Taler blieb bis heute unentdeckt.

After Nicolas de Gilley had bought Franquemont in 1537 for 900 gold florins, the little barony was given free imperial rule under the decree of Charles V on 12 November 1538. Thus, the Emperor granted the baron of Gilley simultaneously the right to mint coins. In the years 1553–1555 five different nominals were minted and all of them are imitations of current coins of French and Swiss local mints. The substandard contents were criticized after a short time and Franquemonts coins were forbidden and taken out of circulation. Nowadays there are only 29 known examples of this little barony, and this essay covers all types, variants and their combinations. A thaler, known only as a woodcut has remained undetected until now.

Ruedi Kunzmann
Bürglistrasse 9
CH – 8304 Wallisellen
r.kunzmann@bluewin.ch



FR.1-a-1



FR.1-a-2



FR.1-a-3



FR.1-a-4.



FR.1-b-1



FR.1-b-2



FR.1-b-3



FR.1-b-4.



FR.1-c-1



FR.2-a-1





FR.2-a-2



FR.2-b-1



FR.3-a-1



FR.3-a-2



FR.3-a-3



FR.3-b-1



FR.3-c-1



FR.3-d-1



FR.3-e-1



FR.3-f-1



FR.3-g-1



FR.4-a-1



FR.4-a-2



FR.4-a-3



FR.4-b-1



FR.4-c-1



FR.5-a-1



FR.5-b-1



FR.6-a-1

